

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi 18 septembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est rassemblé au siège de Guingamp-Paimpol Agglomération, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOSCHER Marina; BOUILLOT Lise; ECHEVEST Yannick; GENETAY Stéphanie; GEORGELIN Dominique; GOASDOUE Gérard; GUILLOU Claudine; INDERBITZIN Laure-Line; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE FOLL Marie-Françoise; LE GOFF Yannick; NAUDIN Christian;

Administrateurs absents excusés :

COCGUEN Marie-Jo; CROISSANT Guy; LE BLOAS Mireille; LE CALVEZ Michel; LE MEAUX Vincent; RASLE-ROCHE Morgan; VILLECROZE Philippe; LEVEDER Adeline; VAUTHIER Ophélie;

Administrateurs absents :

OLLIVRO HERVE; LE SAULNIER Brigitte.

Administrateur absent ayant donné pouvoir :

En exercice : 24
Présents : 13
Absents : 11
Représenté : 0

Date d'envoi des convocations : 2 septembre 2025

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

EHPAD – DECISION MODIFICATIVE

VU le budget primitif 2025,

VU la nomenclature M22,

Considérant que des modifications budgétaires sont nécessaires, afin de régulariser des dépenses de fonctionnement, le Conseil d'Administration est invité à se prononcer sur une modification du budget de l'EHPAD.

DM 1 BP 2025	Chapitre	Articles	Libellé	BP 2025	Réalisé au 09/09/2025	Solde au 09/09/2025	Augmentation des charges	Augmentation des recettes
exploitation	DEPENSES	CH 11	60612	ENERGIE ELECTRICITE	80 000,00 €	74 629,32 €	5 370,68 €	30 000,00 €
		CH 17	7351128	CNR financements complémentaires	16 957,00 €	50 000,00 €	33 043,00 €	30 000,00 €
dettes financières	DEPENSES	CH 21	165	REMBOURSEMENT CAUTIONS	- €	3 000,00 €	3 000,00 €	8 000,00 €
	RECETTES	CH 28	165	ENCAISSEMENT CAUTIONS	21 000,00 €	17 991,00 €	3 009,00 €	8 000,00 €
EQUILIBRE DES SECTIONS DEPENSES / RECETTES							38 000,00 €	38 000,00 €

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la présente décision modificative qui s'équilibre à 38 000€ en section de fonctionnement.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente,

